



FILIÈRES CÉRÉALES ET OLÉO-PROTÉAGINEUX BIOLOGIQUES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Un marché porteur qui nécessite de l'anticipation pour valoriser ses productions !

PRODUCTION NATIONALE EN GRANDES CULTURES BIO* AU 01/09/20 pour la campagne 2019/2020 :

286 137 Tonnes

(+84% par rapport à la même période, sur la campagne 2018/2019),

Source : FranceAgriMer, octobre 2020.

pour une surface nationale dédiée aux grandes cultures bio de **352 980 ha** en 2019.

Source : Agence Bio, 2020.

Chiffres semi-définitifs.

*blé tendre, orge, triticale, maïs, féverole et pois.

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

39 496 ha en grandes cultures bio et conversion en 2019

(+9% vs 2018).

Source : Agence Bio, 2020.

Pour la campagne 2019/2020 par rapport à la campagne précédente :

- Utilisations par les meuniers : **+12%** (toutes céréales) ;
- Utilisations par les FAB : **+13%** (toutes céréales) ; **+111%** (tout oléagineux) ; **+9%** (tout protéagineux).

Chiffres semi-définitifs au 01/09/2020
Source : FranceAgriMer, octobre 2020.

Le bon équilibre entre rentabilité et rotation

Vous recherchez évidemment des cultures à forte valeur ajoutée mais n'oubliez pas la rentabilité à long terme. Une rotation longue et diversifiée est un levier très important pour maintenir ou améliorer la fertilité du sol et maîtriser les adventices.

Le contrat : un outil pour sécuriser vos débouchés

La contractualisation reste la voie la plus efficace pour :

- Sécuriser vos revenus et débouchés ;
- Avoir une vision sur le long terme et structurer durablement vos filières et territoires ;
- Faciliter le travail des opérateurs de l'aval, en matière de collectes et de mises aux normes ;
- Maîtriser le développement de la filière et éviter des comportements déstabilisants, susceptibles d'impacter le prix.

Les grandes cultures bio maintiennent leur élan de conversion en 2019 avec plus de 100 000 ha en 1^{ère} année de conversion. En 5 ans, les surfaces en grandes cultures bio et conversion ont été multipliées par 2,5. Les légumes secs représentent une part en bio considérable (34,5%) et un progrès très marqué (+28% sur un an). Ces chiffres font échos à la transition protéique alimentaire actuellement en cours et témoignent des bénéfices que les légumes secs rendent à la fertilité des sols cultivés en bio.

En Auvergne-Rhône-Alpes comme au national, les opérateurs économiques ont besoin de sécuriser le développement de la filière Grandes Cultures Bio, afin de contrôler son développement et d'assurer une rémunération satisfaisante aux producteurs. **L'accent doit donc porter sur l'anticipation et l'organisation des productions, collectes, stockages, et mises aux normes !**

C'est tous ensemble, des porteurs d'un projet de conversion aux transformateurs, distributeurs et metteurs en marchés que nous construirons une filière durable, qui réponde à la fois aux besoins des producteurs et à ceux des marchés.

C'est pourquoi nos réseaux professionnels se sont associés pour vous adresser ces quelques conseils clés.

Faites le point tous les ans avec votre metteur en marché pour valoriser au mieux vos productions !

N'oubliez pas le volet économique de votre projet de conversion et/ou de vos productions certifiées bio. Si vous ne valorisez pas en direct vos productions, prenez contact dès que possible avec le(s) organisme(s) collecteurs pour :

- Vous assurer du débouché pour la culture que vous souhaitez mettre en place ou en assurer d'autres, en fonction des débouchés possibles et de la cohérence dans votre rotation et votre assolement ;
- Anticiper vos volumes de production et planifier la collecte.

En effet, certaines cultures ne sont pas collectées (ou en très faible quantité) par toutes les structures et les besoins du marché peuvent évoluer.

En Grandes Cultures bio, il est possible de valoriser vos productions dès la 2^{ème} année (C2) de conversion, en alimentation humaine* et animale**.

Cependant, les conversions importantes vers l'AB de ces dernières années conduisent progressivement à une saturation des débouchés pour les productions C2. A la clé, le risque est une baisse globale nationale des prix d'achat C2.

**Pour certains marchés détenus par vos metteurs en marché - à voir au cas par cas.*

***Le règlement européen actuel de l'AB autorise 30% maximum d'incorporation de C2 dans l'alimentation animale. Ce seuil passera à 25% avec la mise en application du nouveau règlement européen, normalement prévu pour le 1^{er} janvier 2022.*

Quelles sont les cultures de vente les plus recherchées par les opérateurs économiques ?

Les productions et associations présentées dans le tableau joint sont à favoriser dans vos assolements. Elles sont les plus utilisées en alimentation humaine et animale.

ATTENTION :

- Ces informations sont valables à la date de publication du présent document. Il est donc particulièrement nécessaire de confirmer ces tendances avec vos metteurs en marché ;
- Les informations présentées ici sont dépendantes de la conjoncture de la filière Grandes Cultures bio et peuvent ainsi être amenées à fluctuer d'une espèce à l'autre – tout comme le prix.

Comment se lit ce tableau ?

- **Besoins importants pour la collecte** : l'offre agricole est inférieure à la demande des marchés. Ces productions sont facilement valorisables en bio avec de faibles risques de déclassement. Les marchés sont réguliers sur l'année et/ou dans des volumes importants ;
- **Besoins variables pour la collecte** : l'offre agricole se rapproche de la demande du marché. Le risque de voir l'offre passer devant la demande est présent (et donc avec du déclassement possible). Les marchés manquent de structuration, les demandes sont ponctuelles et/ou sur de faibles volumes.

Quel accompagnement pour vous aider ?

Le recours à une expertise extérieure reste essentiel pour réussir votre projet de conversion vers l'AB. Pour cela, vous disposez :

- Des contacts mentionnés dans le tableau relatif aux espèces et associations recherchées par les metteurs en marché ;
- De l'appui technique de conseillers, pour vous aider à sécuriser votre projet et vous soutenir dans vos démarches ;
- De rencontres professionnelles pour rester informé.



Vos ressources auprès des Organismes de Développement de l'Agriculture Biologique

Structures de coordination régionale	Tél.	Email
La Coopération Agricole ARA	06 09 28 92 48	tpeclet@ara.lacoopagri.coop
Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes	07 86 73 03 87	fabien.sevin@aura.chambagri.fr
Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes	04 75 25 97 00	bboissonnier@cluster-bio.com
FRAB AuRA	04 75 61 56 15	alice.odoul@aurabio.org
Structures d'accompagnement technique	Tél.	Email
ADABio (01, 38, 73, 74)	06 21 69 09 71	david.stephany@adabio.com
ARDAB (42, 69)	06 77 75 28 17	gaelle-ardab@aurabio.org
Agribiodrôme	06 31 69 98 25	slorphelin@agribiodrome.fr
Agri Bio Ardèche	06 82 42 48 57	remi.ab07@aurabio.org
Bio 63	07 87 31 87 89	romain.bio63@aurabio.org
Bio 15	04 71 45 55 74	bio15@aurabio.org
Haute-Loire Biologique	07 69 84 43 84	cultures.hauteloirebio@aurabio.org
Allier Bio	06 62 71 06 51	animation.allierbio@aurabio.org
CA 01	06 85 16 25 17	claire.baquet@ain.chambagri.fr
CA 03	04 70 48 42 42	alreverdy@allier.chambagri.fr
CA 07	06 85 08 03 57	renaud.pradon@ardeche.chambagri.fr
CA 15	06 71 71 82 91	vincent.vigier@cantal.chambagri.fr
CA 26	06 25 63 58 82	christel.nayet@drome.chambagri.fr
CA 38	04 76 20 68 85	fanny.corbiere@isere.chambagri.fr
CA 42	06 30 55 50 09	jean-pierre.monier@loire.chambagri.fr
CA 43	07 71 07 21 08	rtendille@haute-loire.chambagri.fr
CA 63	04 72 44 45 46	m-c.pailleux@puy-de-dome.chambagri.fr
CA 69	04 74 02 22 31	pascal.hardy@rhone.chambagri.fr
CA 73-74	06 50 19 14 99	mariejo.dumas@smb.chambagri.fr



Retrouvez les coordonnées des organismes en page suivante

Attentes et besoins des opérateurs économiques

Entreprise	Aire d'influence (par départements)	En pur													En mélanges			En cultures spécialisées								
		Blé (tendre)	Blé (dur)	Triticale	Mais	Avoine (alimentation humaine & animale)	Tournesol	Colza	Soja	Féverole	Pois	Luzerne	Sorgho	Orge fourragère	Orge brassicole	Pois protéagineux + orge	Tricale + pois protéagineux	Tricale + pois fourragère	Lentilles	Pois chiche	Seigle	Sarrasin	Lin graine	Petit épautre	Grand épautre	
MOULIN COOPÉRATIF DE ST VICTOR DE CESSIEU	38	■																								
COOPÉRATIVE DRÔMOISE DE CÉRÉALES	26, 38	■	■				■	■	■	■				■					■	■		■		■		
MINOTERIE DUPUY COUTURIER	03, 26, 38, 42, 43, 63, 69	■																	■				■	■		
BIOAGRI	03, 42, 43, 63, 69	■		■	■	■	■	■	■	■				■	■	■			■	■	■					
JURA MONT BLANC	01, 73, 74	■	■	■	■	■	■	■						■	■											
NATURA'PRO	07, 26	■	■	■	■		■	■		■	■	■	■	■					■							
OXYANE	01, 26, 38, 69, 71, 73, 74	■	■	■	■		■	■				■		■			■		■		■	■	■	■	■	■
BIOENGRAIN SAS	26																							■		
MALT'IN POTT	07, 26, 38, 42, 69, 73, 74	■		■		■														■	■			■		
ALIMENTS MARION/MOULIN MARION	Régional	■		■	■				■	■	■			■	■				■	■	■		■	■		
A VOS MALTS SAS	Régional																									
AXERÉAL BIO	03, 15, 43, 63	■	■	■	■	■	■	■	■	■			■	■	■	■			■		■			■	■	■
LA MALTERIE DES VOLCANS	Régional	■			■	■														■	■			■		
EKIBIO	Régional	■	■																■	■		■	■			
MAISON FRANCOIS CHOLAT	01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74	■		■	■		■	■	■	■				■	■				■	■	■		■	■		
SABAROT AGRICULTURE	07, 15, 42, 43, 63	■	■		■	■	■				■			■	■				■	■	■	■	■	■	■	■
CELNAT	Régional	■				■																		■	■	
MINOTERIE DEGRANGE	Régional	■																							■	

Légende ■ Besoins importants pour la collecte ■ Besoins variables pour la collecte ■ Besoins en réflexions □ Pas de besoins

Coordonnées des opérateurs économiques



Entreprise	Localisation du siège	Contact	Tél.	Mail
MOULIN COOPÉRATIF DE ST VICTOR DE CESSIEU	38110 St Victor de Cessieu	Denis CHARDON	04 74 33 40 09	moulincoop@hotmail.fr
COOPÉRATIVE DRÔMOISE DE CÉRÉALES	26120 Montéliér	Martial GUERRE (collecte)	06 80 57 76 41	m.guerre@dromoise.fr
		Prune FARQUE (technique)	06 72 28 09 63	p.farque@dromoise.fr
MINOTERIE DUPUY COUTURIER	42580 L'Etrat	Béatrice DEFLANDRE	04 77 74 77 17	bdeflandre@minoteriedupuycouturier.fr
BIOAGRI	42140 La Gimond	Adrien SAINT ELLIER	07 50 64 19 46	a.saint-ellier@bio-agri.fr
JURA MONT BLANC	74580 Viry	Mathilde NGUYEN	04 50 79 54 27	m.nguyen@jmontblanc.fr
		Ernest FOURNIER	04 50 79 54 27	e.fournier@jmontblanc.fr
NATURA'PRO	26202 Montélimar	Jérôme FABRE	06 77 12 80 88	j.fabre@naturapro.fr
		Florence MICHEL (commerce)	04 75 00 79 30	f.michel@naturapro.fr
OXYANE	69330 Pusignan	Jean-François PERRET	06 26 51 22 90	jf.perret@groupe-oxyane.fr
		Paul GETTI	06 74 28 03 03	p.getti@groupe-oxyane.fr
CIZERON BIO	42140 La Gimond	Jean-Charles CIZERON	06 26 56 63 32	jc.cizeron@cizeron-bio.fr
BIOENGRAIN SAS	26	Vincent CLARY	06 58 11 12 68	contact@bioengrain.com
MALT'IN POTT	74350 Allonzier la Caille	Vincent LE POTTIER	06 67 31 33 91	vincent@maltinpott.com
ALIMENTS MARION/MOULIN MARION	01	Fabien DESCHIZEAUX	03 85 23 98 50	contact@moulinmarion.fr
A VOS MALTS SAS	26600 Granges les Beaumont	Jean GIRARDEAU	06 79 98 41 17	jean@avosmalts.fr
AXEREAL BIO	03800 SAULZET	Philippe CHAUVET	06 24 62 30 25	philippe.chauvet@axereal.com
LA MALTERIE DES VOLCANS	63	Lucile COMPTOUR	06 80 18 50 22	lucile.comptour@gmail.com
EKIBIO	07	Bernard MARTIN	06 70 61 06 41	bernard.martin@ekibio.fr
MAISON FRANCOIS CHOLAT	38510 Morestel	Mélanie JOUVE	04 74 80 48 22	melanie.jouve@cholat.fr
SABAROT AGRICULTURE	43	Damien ANJARRY	06 77 96 49 15	d.anjarry@sabarot-wassner.fr
CELNAT	43	Isabelle BESSE	04 71 03 89 36	isabelle.besse@celnat.fr
MINOTERIE DEGRANGE	73370 Le Bourget du Lac			direction@moulin-degrange.fr